

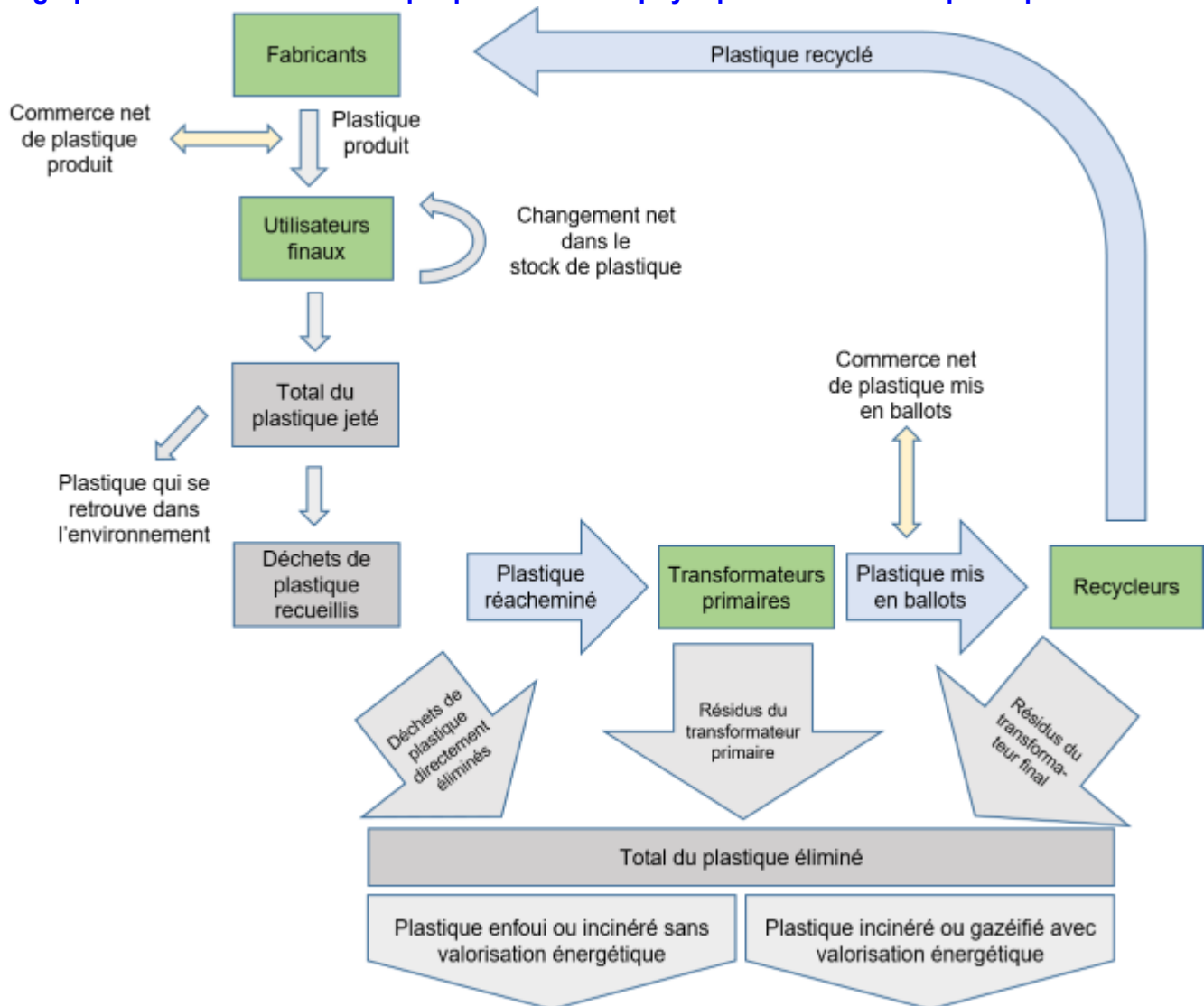
# Compte pilote des flux physiques des matières plastiques, 2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le jeudi 9 mars 2023

Le compte pilote des flux physiques des matières plastiques est un compte environnemental et économique qui permet d'estimer le flux du plastique dans l'économie canadienne. Le compte fournit des estimations annuelles selon la catégorie de produit, le type de résine ainsi que la province ou le territoire. La série chronologique commence en 2012 et comprend maintenant l'année 2019.

Le flux commence par la production, se poursuit par l'utilisation et fait le suivi des déchets et du recyclage.

## Infographie 1 – Structure du compte pilote des flux physiques des matières plastiques



---

## **Pour la première fois, la variation d'une année à l'autre indique une légère baisse des matières plastiques produites pour la consommation au Canada**

En 2019, la quantité de matières plastiques présentes dans les produits fabriqués pour la consommation canadienne s'élevait à 6 176 kilotonnes (kt). Ce nombre a diminué d'environ 2 % par rapport au niveau enregistré en 2018 (6 323 kt). C'est la première fois depuis 2012 que la quantité de matières plastiques présentes dans les produits destinés à la consommation canadienne recule pendant deux années consécutives.

La quantité de matières plastiques présentes dans les produits destinés à la consommation canadienne dépend des articles produits au pays et découle du commerce net, calculé en déduisant les exportations des importations. De 2018 à 2019, le commerce net a diminué de 8 %, ce qui a contrebalancé la hausse de 1 % des plastiques produits au pays.

En 2019, 68 % des matières plastiques produites pour la consommation canadienne provenaient des articles produits au pays, et le contenu plastique provenant du commerce net s'élevait à 32 %.

## **La production destinée à la consommation canadienne et l'élimination permanente du plastique augmentent de 2012 à 2019**

Le niveau de 6 176 kt de matières plastiques produites — fabriquées pour la consommation canadienne — enregistré en 2019 a augmenté de 20 % par rapport au niveau de 5 158 kt affiché en 2012. Les matières plastiques présentes dans les produits éliminés de façon permanente au Canada par enfouissement ou par traitement thermique (comme l'incinération ou la gazéification) ont augmenté de 13 % par rapport à 2012 (3 490 kt) pour s'établir à 3 942 kt en 2019. [Environ 105 kg de déchets de plastique par habitant ont été éliminés de façon permanente en 2019](#). Il s'agit d'une légère diminution par rapport à 108 kg par personne en 2018.

Le taux de croissance plus élevé des matières plastiques produites par rapport au plastique éliminé est en grande partie attribuable à l'augmentation de la teneur en plastique des produits ayant une longue durée de vie, comme les bâtiments et les véhicules. Ces produits sont utilisés pendant de plus longues périodes; leur élimination se produit donc de nombreuses années plus tard.

En 2019, les matériaux de construction, comme les tuyaux, les bardages, les cadres et les matériaux d'isolation représentaient 24 % de l'ensemble des matières plastiques produites pour la consommation canadienne, tandis que les véhicules en représentaient 16 %.

L'emballage, qui comprend des articles comme les bouteilles, les contenants et les sacs, représentait 37 % de toutes les matières plastiques présentes dans les produits fabriqués pour la consommation canadienne en 2019. Les emballages dont la durée de vie est plus courte représentaient près de la moitié (49 %) de l'ensemble des matières plastiques présentes dans les produits éliminés de façon permanente au Canada en 2019.

Les équipements électriques et électroniques, les textiles, les pellicules d'agriculture et d'autres produits divers formaient les catégories de produits restantes. Ensemble, ils comprenaient 23 % des matières plastiques produites pour la consommation canadienne.

## **Les types et la quantité de résines recyclées en 2019 proviennent principalement des produits d'emballage jetés dans les provinces les plus peuplées**

En 2019, les ménages, les entreprises et les institutions du Canada ont initialement jeté 4 364 kt de matières plastiques. De cette quantité, environ 1 330 kt ont été réacheminées, et finalement, les recycleurs ont produit environ 402 kt de résines de plastique recyclé, qui ont été mises à la disposition des fabricants.

La quantité de résines de plastique recyclé enregistrée en 2019 a augmenté de 10 % par rapport au niveau affiché en 2018 (365 kt). La hausse d'une année à l'autre est principalement attribuable au fait que le Canada a importé davantage de déchets et de rebuts de plastique qu'il n'en a exporté, pour la première fois depuis 2012.

En 2019, les produits d'emballage étaient la source de 83 % (334 kt) de l'ensemble des plastiques recyclés au Canada.

Les résines de plastique recyclé les plus courantes étaient le polyéthylène (PE — 136 kt) et le polyéthylène téréphtalate (PET — 83 kt), qui ensemble formaient 55 % de tous les types de résines de plastique recyclé en 2019. Le polychlorure de vinyle (PVC), le polypropylène (PP) et le polystyrène (PS) formaient près du tiers (31 %) du total, et les 14 % restants comprenaient d'autres résines variées.

Environ 88 % des ballots de plastique, préparés par les transformateurs primaires du Canada, provenaient des provinces les plus peuplées, à savoir l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Le taux national de transformateurs primaires qui ont converti l'ensemble des plastiques jetés en ballots de plastique pour les recycleurs s'est établi à 11 % en 2019. La Saskatchewan (14 %), le Québec (13 %), le Yukon (13 %), la Colombie-Britannique (13 %) et la Nouvelle-Écosse (12 %) ont affiché des taux plus élevés que la moyenne nationale enregistrée en 2019.

### Note aux lecteurs

*Le compte pilote des flux physiques des matières plastiques (CFPMP) a été créé pour appuyer la stratégie [Zéro déchet de plastique du gouvernement du Canada](#). Il s'agit d'un projet expérimental qui sert à estimer le cycle de vie du plastique au Canada. Le compte est de nature expérimentale et permet d'explorer les tendances à long terme de l'utilisation du plastique. Statistique Canada pourrait élaborer la méthodologie davantage en fonction des leçons apprises dans le cadre du projet pilote.*

*Le CFPMP tient compte de la teneur en plastique des produits importés et exportés à l'échelle internationale, ainsi que des importations et exportations internationales de déchets plastiques triés et mis en ballots. Le CFPMP ne tient pas compte du commerce international de résine de plastique recyclé, ni du commerce interprovincial du plastique trié et mis en ballots, ni de la résine de plastique recyclé. Par conséquent, la dimension géographique des estimations pour la résine de plastique recyclé représente la province ou le territoire où le plastique a été jeté, et non l'emplacement du transformateur final qui produit les pastilles et les flocons recyclés.*

*Le CFPMP estime uniquement le poids du plastique dans les articles, et non pas le poids total de l'article lui-même, ni d'autres matériaux qui le composent. Par exemple, le compte ne comprend pas le poids du métal dans les véhicules ni la partie de ce métal qui est recyclé.*

*Dans le compte, les résines recyclées sont produites uniquement à partir de matières plastiques récupérées de produits jetés qui entrent dans les flux de gestion des déchets et qui sont transformés en pastilles et en flocons qui seront utilisés dans la production de nouveaux produits ou produits chimiques.*

*Les articles qui peuvent être réutilisés, comme les véhicules ou les vêtements, sont comptabilisés dans le stock net de plastique dans les produits qui demeurent en usage à la fin de chaque année. Cette variable constitue la différence entre le plastique dans les produits fabriqués destinés à la consommation canadienne et le total du plastique dans les produits qui est jeté, et elle tient compte des facteurs suivants : les produits qui sont produits au cours de l'année en cours, mais qui ne seront jetés que dans les années à venir; les produits qui ont été produits lors des années précédentes et qui sont jetés pendant l'année en cours; et les produits qui sont jetés par un utilisateur et réutilisés par un autre, sans entrer dans un flux de gestion des déchets.*

**Tableaux disponibles : [38-10-0150-01](#) et [38-10-0151-01](#).**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5115](#).**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).